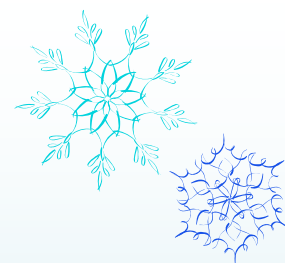




Samedi 3 février 2018
Au terrain des loisirs
Dès 12h30

Collation offerte par
la Popote Roulante

- Tours de montgolfière;
- Musique;
- Patinage;
- Glissades.



À 16h00

- Marche pour tous de 2.5 km avec Kumpa'Nia, troupe de tam-tam;
- Collecte de fonds pour les enfants d'Ange-Gardien.

À 17h30

- Feux d'artifices
(au coucher du soleil)



**Prenez part à
la collecte de fonds
lors de la marche :**

- Faites partie du tableau d'honneur : objectif total de 1000 \$
- Venez en famille ou entre amis : objectif total de 500 \$



Détails p. 10

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3	Location salle communautaire	13	Lecture compteur d'eau	17
Procès-verbaux	4	Collecte de sang	13	Nouvelle collecte des	
Plaisirs d'hiver	10	Offres d'emplois au camp	14	plastiques agricoles	17
Cours session hiver	11	Bibliothèque Ruth Benoit	16	Sœur Angèle à St-Césaire	18
Horaire et règlements		FADOQ Ange-Gardien	16	Points à l'ordre du jour	20
des patinoires	12	Société d'histoire	17	Collecte des gros rebuts	20

Pour nous rejoindre

CONSEIL MUNICIPAL

Yvan Pinsonneault, maire
y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Rhéal Grenier, district 1
r.grenier@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Éric Ménard, district 2
e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Jonathan Alix, district 3
j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Charles Choquette, district 4
c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Benoît Pepin, district 5
b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Guillaume Desnoyers, district 6
g.desnoyers@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ORGANISATION MUNICIPALE

Directrice-générale et secrétaire-trésorière
Brigitte Vachon

Directrice des services administratifs
Carole Latour

Directeur des services techniques
Guillaume Lavoie

Inspecteur municipal
Alexandre Lamarre

Chargé des travaux publics
Germain McLean

Adjoint aux travaux publics
Stéphane Dérageon

Directrice du service des loisirs
Jennie Rainville

Agente de communication et adjointe aux loisirs
Annie Lévesque

Perceptrice et secrétaire-réceptionniste
Danielle Laguë

Directeur du Service des incendies
Philippe Chartrand

Préposé à l'entretien
Patrice Maynard

Nous sommes fiers de vous offrir gratuitement le petit journal *Le Gardangeois*. Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires.

Conception, mise en page et infographie : Annie Lévesque
Impression : Les Publications Municipales inc.

Collectes pendant la période hivernale

Lors de la période hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant en bordure de rue avant 6h30 le matin même de la collecte. Cette façon de faire a pour but de diminuer les risques de renversement et d'éviter les bris de votre bac par les équipes de déneigement.

De plus, afin de vous assurer que vos matières soient collectées, vous devez orienter les roues de votre bac **vers votre résidence** pour le bac de matières organiques (bac brun) ainsi que pour le bac de matières recyclables (bac bleu).

Les roues du bac de déchets domestiques (bac vert) doivent, quand à elles être, dirigées **vers la rue**.

Collecte des sapins de Noël

La MRC de Rouville effectuera une collecte des sapins de Noël **le vendredi 19 janvier 2018**.

Vous devez déposer le sapin dans l'entrée de votre cour, sans décorations, en évitant de le planter dans un banc de neige. Les sapins ramassés seront valorisés par déchiquetage et compostage.



Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tél. : 450.293.7575
Télec. : 450.293.6635
www.infoange.ca

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi :
8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi :
8h30 à 12h30

POUR SOUMETTRE UNE PUBLICITÉ

Votre bulletin municipal est publié et distribué la première semaine de chaque mois. Les gens désirant nous faire parvenir une publicité pour leur commerce, des services offerts, des activités, sont invités à transmettre leurs documents et photos avant le 25 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ces fichiers et photos par courriel à : legardangeois@municipalite.ange-gardien.qc.ca

POUR INFORMATIONS : Annie Lévesque au 450 293-7575

Format	Parution à l'unité (incluant infographie)	12 parutions (sans modifications)
Carte d'affaires	30.00 \$	300.00 \$
1/4 de page	50.00 \$	500.00 \$
1/2 page	75.00 \$	750.00 \$
Pleine page	100.00 \$	1 000.00 \$

Mot du maire

*Bonne année 2018!***SOYEZ DES NÔTRES POUR LA TOUTE PREMIÈRE ÉDITION DE LA MARCHE ANIMÉE UNI-VERS!**

En page frontispice du présent numéro, nous vous annonçons l'édition 2018 du Plaisirs d'hiver, organisé par notre Service des loisirs, qui se tiendra le samedi 3 février prochain en après-midi. Nous vous offrons avec enthousiasme plusieurs activités hivernales des plus amusantes pour les petits et les grands : découvrez-les en détails à la page 10!

C'est également avec joie que nous y avons greffé une nouvelle activité cette année soit, la première édition de la marche animée **Uni-Vers**. La marche **Uni-Vers** est essentiellement une activité accessible et rassembleuse offerte aux familles Gardangeoises, qui se déroulera sur un circuit de 2.5 km sillonnant les rues du village, au son festif de la troupe de tam-tam Kumpa'Nia. Le départ sera donné à 16h dans la cours de l'école Jean-XXIII.



Cette année, les citoyens y seront unis pour aider à recueillir des fonds servant à venir en aide aux enfants d'Ange-Gardien dans le besoin. Les sommes reçues seront distribuées à divers organismes, notamment à *L'Enfant s'éveille, s'émerveille*, qui œuvre en milieu scolaire.

Pour ce faire, bien que cette activité soit ouverte à tous et que des contributions volontaires seront recueillies sur place, je profite de cette tribune pour lancer l'appel aux organismes, entreprises, familles et amis, qui souhaiteraient faire partie de ce beau projet collectif, de former une équipe de 10 participants et de venir dynamiser la marche en s'identifiant (vêtement d'une couleur, tuque à motifs, etc.). Ces équipes, qui amasseront une somme minimale de 100 \$, seront inscrites au tableau d'honneur, affiché au départ de la marche. Sachez que vous devez contacter le Service des loisirs **avant le 26 janvier 2018** pour inscrire votre groupe.

Chers Gardangeois, nous espérons vous voir en grand nombre, dès 12h30, sur les terrains des loisirs, pour vivre avec nous les plaisirs de l'hiver et, par la même occasion, pour s'unir et se tourner, ensemble, vers nos enfants moins privilégiés.

Yvan Pinsonneault, maire

*Les membres du conseil municipal se joignent à moi
pour vous souhaiter une année 2018 des plus heureuses!*

Procès-verbaux des assemblées des 11 et 18 décembre 2017 du conseil municipal d'Ange-Gardien

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 décembre 2017, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION 12-279-17 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE À 19 H

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-280-17 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE À 20 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 novembre à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-281-17 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Déboursés directs :	540 849,70 \$
Fournisseurs :	248 605,03 \$
Salaires :	21 378,61 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-282-17 DATES DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2018 de la façon suivante :

Mardi 16 janvier 2018	Lundi 14 mai 2018	Lundi 10 septembre 2018
Lundi 12 février 2018	Lundi 11 juin 2018	Mardi 9 octobre 2018
Lundi 12 mars 2018	Lundi 9 juillet 2018	Lundi 12 novembre 2018
Lundi 9 avril 2018	Lundi 13 août 2018	Lundi 10 décembre 2018

Il est également résolu que lesdites séances se tiennent à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-283-17 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CPE BAMBIN CLUB

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déblaiement des stationnements appartenant à la Municipalité, soit celui situé sur la rue Saint-Jean, en façade de l'installation I et celui situé sur la rue Rachel, longeant l'installation II;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents-utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder une aide financière de 1 000,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-284-17 DEMANDE DE COMMANDITE TOURNOI NOVICE ATOME DE FARNHAM

En réponse à la demande de commandite reçue du responsable du tournoi Novice Atome de Farnham édition 2018, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'octroyer la somme de 200 \$ pour le tournoi qui se tiendra du 5 au 18 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-285-17 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES – CONSULTATION PLAN TRIENNAL 2018 – 2021

Considérant la réception du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien y est favorable et, qu'en conséquence, elle n'émette pas d'avis à cet égard.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-286-17 FORMATION DE COMITÉS ET NOMINATIONS DES MEMBRES

Considérant que les membres du Conseil souhaitent former des comités et y désigner des élus qui représenteront le Conseil, il est proposé M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de former les comités suivants :

AGRICULTURE ET VOIRIE

M. Jonathan Alix, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

M. Guillaume Desnoyers et M. Benoit Pepin

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Jonathan Alix et M. Guillaume Desnoyers

VÉHICULES LOURDS

M. Charles Choquette et M. Éric Ménard

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

M. Charles Choquette

MAIRE SUPPLÉANT (SUBSTITUT MRC)

M. Rhéal Grenier

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

M. Benoit Pepin et M. Yvan Pinsonneault

Il est également résolu que le maire et la directrice générale soient membres d'office desdits comités.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-287-17 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 825-17 CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le règlement numéro 825-17 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-288-17 HORAIRE DES FÊTES

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le bureau municipal soit fermé du vendredi 22 décembre 2017 à 12 h 30 au mercredi 3 janvier 2018 inclusivement, pour la période des Fêtes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-289-17 DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux se finance par les contributions municipales, les membres, les commandites et l'offre de services qu'elle dispense;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien accorde une contribution financière de l'ordre de 1 000 \$ pour l'année 2018, à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-290-17 PAIEMENT D'HEURES ACCUMULÉES AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement d'heures accumulées, à M. Germain Mc Lean, chargé des travaux publics, à M. Stéphane Déragon, adjoint aux travaux publics, ainsi qu'à M. Patrice Maynard, préposé à l'entretien, telles les recommandations de Mme Brigitte Vachon, directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-291-17

ADHÉSION À UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est preneur d'un contrat d'assurance-collective auprès de la Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

Considérant que tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

Considérant que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité d'Ange-Gardien désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

Considérant que la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- Que la Municipalité d'Ange-Gardien adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement;
- Que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;
- Que la Municipalité d'Ange-Gardien accorde à la FQM, et ses mandataires désignés, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;
- Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;
- Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 12-292-17

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'entériner l'embauche de M. Éric Davignon, recommandé par le Service des incendies, aux conditions établies pour la rémunération des pompiers.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-293-17

INSTALLATION DE PANNEAUX INTERSECTION PRINCIPALE ET RACHEL

Pour faire suite à la résolution numéro 11-259-17, et selon le rapport de M. Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser l'installation à l'intersection de la rue Principale et Rachel, à la traverse piétonne, de deux panneaux *Priorité aux piétons* et de deux panneaux indiquant le montant de l'amende.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-294-17

RÉFECTION DU PAVAGE DES RANGS CASIMIRS, SÉRAPHINE, ST-CHARLES ET LES RUES DES CÈDRES ET DES PINS – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Suite au dépôt du rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 1^{er} décembre dernier, pour la réfection du pavage des rangs Casimir, Séraphine, St-Charles et les rues des Cèdres et des Pins, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 de 132 707,13 \$, taxes incluses, à Sintra inc. (Montérégie – Rive-Sud)

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-295-17

ADHÉSION 2018 À L'OBV YAMASKA

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité d'Ange-Gardien à l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) au montant de 50,00 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et de nommer Monsieur Jonathan Alix à titre de représentant.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-296-17

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES PRINCIPALE ET CANROBERT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – PLAN, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Considérant que Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, a demandé une offre de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques des rues Principale et Canrobert, ainsi que des soumissions pour la réalisation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux;

Considérant que la firme ABS a soumis une offre de services pour la réalisation d'études géotechniques desdites rues, au montant de 12 900 \$, taxes en sus;

Considérant que deux (2) entrepreneurs ont soumissionné, pour la réalisation des plans, devis et pour la surveillance des travaux, soit :

	Tetra-tech QI inc.	Les Consultants S.M. inc.
Pointage	18.071	18.009
Prix soumis avec taxes	78 757,88 \$	81 433,95 \$

En conséquence il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

- d'accorder le contrat d'études géotechniques à la firme ABS selon l'offre soumise au montant de 12 900 \$, taxes en sus.
- d'accorder le contrat pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, à Tetra Tech inc. au montant de 78 757,88 \$, taxes incluses, ledit projet étant prévu aux activités d'investissements 2018, au poste 23-04016-721.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES FLEURONS DU QUÉBEC

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'évaluation des Fleurons du Québec et Monsieur le maire mentionne que la Municipalité a reçu son attestation de trois (3) fleurons tout en ayant amélioré substantiellement son pointage.

RÉSOLUTION 12-297-17 ACHAT DE PANIERS À FLEURS ANNÉE 2018

Considérant la soumission reçue de l'entreprise La Serre Rose au Bois, pour la saison estivale 2018, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser l'achat de 60 paniers fleuris, selon l'offre de services, au montant de 3 210,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu que les services techniques évalueront l'ajout de paniers fleuris dans le secteur de la Volière.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-298-17 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Considérant que le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles* prendra fin le 31 décembre 2017;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de renouveler le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles*, pour l'année 2018, tel que proposé dans le rapport de Mme Annie Lévesque, adjointe aux loisirs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-299-17 DEMANDE D'APPUI – ARÉNA DE SAINT-CÉSAIRE

Considérant la fermeture de l'Aréna municipal Guy-Nadeau de Saint-Césaire, en juillet 2017, suite à une inspection du bâtiment par la CNESST;

Considérant que l'Aréna municipal Guy-Nadeau offrait une programmation variée aux citoyens des municipalités environnantes, notamment du hockey mineur et adulte, du patinage artistique, du patinage libre, etc., tout en mettant à la disposition de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, un certain nombre d'heures de glace, pour sa population étudiante, provenant également des municipalités environnantes;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire souhaite obtenir une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec afin de rénover et réaménager l'Aréna Guy-Nadeau de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la Ville de Saint-Césaire dans ses démarches visant à obtenir de l'aide financière gouvernementale nécessaire à la réalisation de son projet de rénovation et réaménagement de l'Aréna Guy-Nadeau.

Il est également résolu que l'appui de la Municipalité d'Ange-Gardien ne constitue quelconque engagement, envers la Ville de Saint-Césaire, de participer financièrement ou autrement audit projet.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-300-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 18 décembre 2017, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

**RÉSOLUTION 12-301-17
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil portant exclusivement sur les prévisions budgétaires et sur le programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

M. le maire, Yvan Pinsonneault, présente les points saillants du projet de prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

**RÉSOLUTION 12-302-17
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévues pour l'année 2018 sont les suivantes :

Administration générale	573 100.00 \$
Sécurité publique	522 039.00 \$
Transport	510 945.00 \$
Hygiène du milieu	1 165 492.00 \$
Santé et Bien-être	10 400.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	227 341.00 \$
Loisirs et culture	496 655.00 \$
Frais de financement	246 984.00 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 752 956.00 \$

Remboursement de la dette à long terme	474 222.00 \$
Affectation aux activités d'investissement	200 000.00 \$

TOTAL 4 427 178.00 \$

Les revenus prévus pour l'année 2018 sont les suivants :

Taxes foncières générales	2 760 197.00 \$
Compensation services municipaux	1 132 156.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	47 875.00 \$
Services rendus	190 300.00 \$
Autres revenus	281 545.00 \$
Revenus de transferts	<u>67 953.00 \$</u>
Total des revenus	<u>4 480 026.00 \$</u>

Affectation du surplus	25 000.00 \$
Affectation des fonds réservés	(77 848.00) \$

Total revenus et affectations 4 427 178.00 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2018

Transport	615 000.00 \$
Hygiène du milieu	100 000.00 \$
Loisirs et culture	<u>185 000.00 \$</u>
Total	<u>900 000.00 \$</u>

Les revenus prévus pour l'année 2018

Subvention	100 000.00 \$
Emprunts municipaux et autres sources	95 000.00 \$
Affectation des activités de fonctionnement	200 000.00 \$
Affectation du surplus accumulé affecté	505 000.00 \$
Total des affectations	<u>900 000.00 \$</u>

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-303-17
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 de la Municipalité d'Ange-Gardien :

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2018	MONTANTS
Amélioration rang Séraphine et autres chemins municipaux	500 000.00 \$
Rénovation centre communautaire	50 000.00 \$
Aménagement et amélioration de parcs	95 000.00 \$
Station d'épuration des eaux usées	100 000.00 \$
Remplacement des infrastructures rues Principale et Canrobert, phase I	75 000.00 \$
Remplacement d'un camion pour travaux publics	40 000.00 \$
Harmonisation de l'affichage/image	40 000.00 \$
TOTAL	<u>900 000.00 \$</u>

Adopté à l'unanimité.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019-2020	MONTANTS
Remplacement des infrastructures rues Principale et Canrobert, phase II	2 200 000.00 \$
Relocalisation/construction patinoire	300 000.00 \$
Acquisition véhicule de service incendie	450 000.00 \$
SOUS-TOTAL	2 950 000.00 \$
TOTAL INVESTISSEMENT TRIENNAL	3 850 000.00 \$

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12-304-17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 18 décembre 2017, à 19 h 30, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement numéro 826-17 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018
2. Avis de motion – Modification du règlement de zonage numéro 617-05 concernant la zone 402
3. Présentation du projet de règlement numéro 827-17 décrétant la modification du règlement de zonage numéro 617-05 concernant la zone 402.
4. Période de questions
5. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 12-305-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-306-17 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 826-17 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le règlement numéro 826-17 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 827-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA ZONE 402

M. Charles Choquette donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le projet du règlement numéro 827-17 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant des modifications apportées à la zone 402.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

RÉSOLUTION 12-307-17 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 827-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA ZONE 402

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le premier projet du règlement numéro 827-17 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant des modifications apportées à la zone 402.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12-308-17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.



Samedi 3 février 2018

Au terrain des loisirs

Dès 12h30

Collation offerte par
la Popote Roulante

- Tours de montgolfière (envolées stationnaires);
- Musique;
- Patinage;
- Glissades.

À 16h00

- Marche pour tous de 2.5 km avec Kumpa'Nia, troupe de tam-tam;
- Collecte de fonds pour les enfants d'Ange-Gardien.

À 17h30

- Feux d'artifices
(au coucher du soleil)



Soyez à l'affût de la page Facebook du Comité des loisirs d'Ange-Gardien.
Les changements y seront publiés, s'il y a lieu.



**Prenez part à la
collecte de fonds
lors de la marche :**



**Départ dans la
cours d'école
à 16h00!**

• *Faites partie du tableau d'honneur : objectif total de 1000 \$*

Formez une équipe de 10 participants (organismes, entreprises, familles, etc.) et venez dynamiser la marche en vous identifiant (vêtement d'une couleur, tuque à motifs, etc.). Amassez une somme minimale de 100 \$ par équipe (à remettre à l'inscription). Les équipes seront identifiées sur le tableau d'honneur au départ de la marche. Pour inscriptions : Contactez le Service des loisirs au 450 293-7575 ou j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca **avant le 26 janvier 2018.**

• *Prenez part à la marche en famille ou entre amis : objectif total de 500 \$*

Venez en solo, en famille ou entre amis, aucune inscription requise.
Contributions volontaires sur place.

LES FONDS AMASSÉS SERONT REMIS À :
DES ORGANISMES VENANT EN AIDE
AUX ENFANTS DANS LE BESOIN DE LA MUNICIPALITÉ



LOISIRS : PROGRAMMATION HIVER 2018

**Des places sont disponibles pour certains cours :
Contactez le Service des loisirs au 450 293-7575.**

INTERVALES-MUSCULATION-CARDIO / 3-60 / FORMULE 20-20-20 / MOBILITÉ ET ÉTIREMENTS*
ZUMBA / SOCCER ENFANTS*

* Un nombre minimum de participants doit être atteint pour débiter le cours.

Activité spéciale au Complexe Sportif Artopex de Granby



SAMEDI 14 AVRIL 2018, DE 15H30 À 17H00

Viens jouer au soccer sur un terrain de soccer synthétique intérieur!

Nous formerons deux groupes d'âge selon les inscriptions.

Un groupe sera avec Simon Brasseur, entraîneur du samedi matin
et l'autre groupe sera avec un entraîneur du complexe Artopex.

Coût : 13 \$ (coût inclut pour les enfants inscrits au soccer du gymnase de l'école).

Note : 25 places disponibles. **Inscriptions avant le 1^{er} mars 2018.**

Pickleball et Badminton libre - Adultes

Clientèle : Adultes

Dates : Du 22 janvier au 26 mars 2018

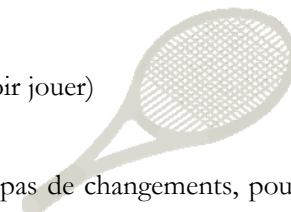
Horaire : Les lundis entre 18h et 21h (vous devez arriver avant 20h15 pour vous assurer de pouvoir jouer)

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : 2,50 \$/30 minutes, payable sur place avant de jouer.

Note : Aucune inscription requise. Consultez le www.infoange.ca pour vous assurer qu'il n'y a pas de changements, pour connaître les règlements et le mode de fonctionnement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires. Possibilité de prêt de raquettes et volants sur place au besoin (pièce d'identité requise).



On vous attends ce samedi!

Activité libre familiale - GRATUIT

Une activité pour la famille où les enfants auront la chance de faire des jeux libres dans un gymnase. Du matériel sportif sera mis à la disposition des familles (tapis, matériel pour la motricité, ballons, ect.). La formule coopérative est privilégiée pour cette activité ludique familiale!

Clientèle : Parent/Enfants (9 mois-12 ans)

Dates : Du 20 janvier au 7 avril 2018 (excepté le 3 février 2018)

Horaire : Les samedis entre 11h et 14h, **avec parents**

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : Gratuit

Note : Aucune inscription requise. Surveillez le www.infoange.ca ou la page Facebook du Comité des loisirs pour vous assurer qu'il n'y a pas de changement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires.



LOISIRS : PROGRAMMATION HIVER 2018

Activités sportives pour les 12-15 ans - GRATUIT



Clientèle : 12 à 15 ans

Dates : Du 20 janvier au 7 avril 2018 (excepté le 3 février 2018)

Horaire : Les samedis entre 14h et 15h30

Endroit : Gymnase de l'école Jean-XXIII

Coût : Gratuit

Note : Aucune inscription requise. Surveillez le www.infoange.ca ou la page Facebook du Comité des loisirs pour vous assurer qu'il n'y a pas de changement.

Matériel requis : Souliers de sport obligatoires.

On vous attends ce samedi!

Fonctionnement pour la réservation de période au gymnase

Il est possible, selon les disponibilités, de former un groupe sportif pour pratiquer un sport au gymnase ou pour pratiquer un sport en famille ou entre amis. Les citoyens qui désirent réserver

une session au gymnase de l'école peuvent le faire en communiquant avec Jennie Rainville au 450 293-7575 ou j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca.

Tarifications pour réservations de groupes sportifs (à la session)

Hockey cossum : 70 \$/heure

Autres sports : 50 \$/heure

Groupes 18 ans et moins : 35 \$/heure.

Règlements pour le local de patin et les patinoires

La Municipalité d'Ange-Gardien met à la disposition de la population des patinoires extérieures. Afin d'assurer le fonctionnement le plus harmonieux et le plus sécuritaire possible, toute personne qui utilise les installations doit respecter les règlements suivants :

- Adopter un comportement approprié en public;
- Jeter ses déchets dans les contenants désignés;
- Ne pas consommer de boissons alcoolisées, de stupéfiants ou de cigarettes dans le local et à l'extérieur;
- Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants :
 - 1° un casque protecteur conforme à la norme Casques de hockey;
 - 2° un protecteur facial complet conforme à la norme Protecteurs faciaux pour joueurs de hockey sur glace;
 - 3° un protège-cou conforme à la norme Protège-cou pour joueurs de hockey.
- Ne pas se retrouver seul ou sans supervision dans le local ou sur la patinoire;
- Ne pas flâner dans le local puisque celui-ci doit être utilisé pour se réchauffer ou pour mettre et enlever ses patins seulement;
- Respecter les directives du personnel de la Municipalité. Une caméra de surveillance permettra d'identifier les contrevenants.

Tiré de la Loi sur la sécurité dans les sports, adoptée par l'Assemblée nationale :

1° et 2° : Normes publiées par l'Association canadienne de normalisation;

3° : Norme publiée par le Bureau de normalisation du Québec



Loisirs

Patinoires de la Municipalité, situées derrière l'école Jean-XXIII



HORAIRE DES PATINOIRES*

Dimanche : 9h à 21h
Lundi : 15h à 21h
Mardi : 15h à 21h
Mercredi : 15h à 21h
Jeudi : 15h à 22h
Vendredi : 15h à 22h
Samedi : 9h à 22h



*** L'ouverture varie en fonction des conditions météorologiques.**

Nous vous rappelons que le patinage et le hockey pratiqués sur les patinoires de la Municipalité d'Ange-Gardien sont des activités libres.

À cet égard, la Municipalité assure une surveillance ponctuelle des lieux. Les parents sont donc responsables en tout temps de la sécurité de leurs enfants.

De plus, des caméras de sécurité permettront d'identifier les contrevenants en cas de méfaits.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Location de la salle communautaire pour la période des Fêtes

Afin que tous les résidents bénéficient d'une opportunité égale de réservation de la salle communautaire lors de la période des Fêtes et selon la politique de prêts et de locations relative aux infrastructures, voici les procédures en vigueur :

Pour réserver la salle communautaire de l'hôtel de ville entre le 20 décembre 2018 et le 10 janvier 2019 :

- ⇒ Vous devez compléter le formulaire de demande de réservation disponible au bureau municipal **jusqu'au 1^{er} février**;
- ⇒ Vous devez inscrire sur le formulaire le nom de la famille, deux choix de dates de réservations ainsi que la période voulue entre 7h00 à 15h00 ou 16h00 à 1h00;
- ⇒ Il sera possible de gagner une seule fois le tirage qui sera fait en février;
- ⇒ Les gagnants devront effectuer un dépôt, suite au tirage, pour confirmer leur réservation de salle;
- ⇒ Après le tirage, le concept du premier arrivé premier servi sera appliqué pour les dates toujours disponibles.

Date limite pour s'inscrire au tirage : Jeudi 1^{er} février 2018

Collecte de sang de la Municipalité

La collecte de sang du 13 décembre dernier aura permis d'accueillir 56 donateurs à la salle communautaire et ce, malgré la température. Même si l'objectif n'a pas été atteint, sachez que chaque don de sang aide jusqu'à 4 vies. C'est donc près de 225 personnes qui en bénéficieront. Merci à l'équipe de bénévoles de cette année :

François Audet, Cindy De Ladurantaye, Mireille Dion, Richard Forand, Audrey Gamache, Louise Giroux-Tarte, Hélène Lavoie, Michel Morneau, Franciène Mucci, Francine Tarte, Michel Tarte et Johannie Vachon.

Merci et à l'an prochain!

Erratum : *Un Dépouillement d'arbre de Noël magique (édition de décembre 2017)*

Des coquilles se sont glissées dans la liste des bénévoles remerciés pour leur aide lors du dépouillement d'arbre de Noël, parue dans le *Gardangeois* de décembre 2017. Nous aurions dû y lire : Mesdames Carolane Dérageon et April Vicencio-Bautista.

Loisirs

Offres d'emplois au camp de jour 2018



Tu aimes être avec les enfants, tu es dynamique, responsable et tu possèdes un sens du leadership?

Un emploi t'attend au camp de jour d'Ange-Gardien!

Le camp se déroule dans les locaux de l'école Jean-XXIII et les activités extérieures sont priorisées.

Le camp est sur 8 semaines, à partir de la fin juin jusqu'au 17 août 2018.

L'horaire du camp est de 9h à 16h et les périodes du service de garde sont de 6h45 à 9h et de 16h à 18h.



CADRE DE
RÉFÉRENCE
CONFORME

2018

POSTE DE COORDONNATEUR ET/OU DE COORDONNATEUR ADJOINT AU CAMP DE JOUR **POSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 2 FÉVRIER 2018**

En collaboration avec la directrice du Service des loisirs, le coordonnateur et/ou le coordonnateur adjoint du camp de jour sont responsables de planifier, organiser et coordonner toutes les activités du camp de jour, de recruter et de superviser le personnel d'animation, de réaliser certaines tâches administratives, de participer à l'animation d'activités et d'effectuer toutes autres tâches connexes.

Qualités requises :

- Autonomie et sens des responsabilités;
- Aptitude à communiquer;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Être dynamique;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès d'enfants.

Exigences :

- Être en cours d'études (emploi étudiant) et disponible pour un poste à temps plein;
- Expérience dans le domaine de l'animation et/ou études dans un domaine connexe et/ou 2 à 3 années d'expérience reliées à l'emploi;
- Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur réussi (DAFA) ou engagement à faire une formation DAFA pour connaître le programme et une formation de coordonnateur au besoin;

- Capacité à gérer du personnel;
- Être disponible à temps partiel à partir du mois de février et à temps plein à partir de mi-juin;
- Être disponible quelques soirs de semaine ainsi que la fin de semaine pour des formations et rencontres impliquant le personnel de camp de jour;
- Cours de secouriste obligatoire (offert dans le cadre de l'emploi).

Pour transmettre votre curriculum vitae

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **2 février 2018** au Service des loisirs par courrier électronique : j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca ou par la poste au 249, rue St-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



Loisirs

Offre d'emploi au camp de jour estival 2018

POSTE D'ACCOMPAGNATEUR AU CAMP DE JOUR

POSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 16 FÉVRIER 2018

TÂCHES :

- Accompagner un ou des enfants ayant des besoins particuliers dans leur quotidien afin de favoriser leur intégration aux activités régulières du camp.
- Participer aux réunions de l'équipe d'animation.
- Toutes autres tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitudes à communiquer;
- Être patient;
- Être responsable.

EXIGENCE :

- Études pertinentes en cours.

HORAIRE :

36h à 40h/semaine (période estivale) + participer aux rencontres de planification et suivre la formation de secourisme au besoin avant le début du camp.

Seuls les candidats retenus recevront une convocation.
POUR TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAË :

Jennie Rainville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue St-Joseph, Ange-Gardien (Qc) J0E 1E0
j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca
Télécopieur 450 293-6635

POSTE D'ANIMATEUR AU CAMP DE JOUR

POSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 16 FÉVRIER 2018

TÂCHES :

- Animer et encadrer des groupes d'enfants de 5 à 12 ans;
- Participer aux réunions de l'équipe d'animation;
- Toutes autres tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitudes à communiquer;
- Être patient;
- Aptitudes à travailler en équipe;
- Être dynamique;
- Être responsable.



EXIGENCES :

- Être en cours d'études (emploi étudiant) et disponible pour un poste à temps plein;
- Avoir obtenu son diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), ou s'engager à suivre la formation avant la période d'emploi. (voir informations plus bas). Et/ou
- Expérience ou études dans le domaine.

HORAIRE :

36h à 40h/semaine (période estivale), participer aux rencontres de planification et suivre la formation de secourisme au besoin avant le début du camp.

Programme DAFA pour les animateurs de camp de jour

PROGRAMME



*Être animateur de
camp de jour t'intéresse?
INSCRIS-TOI à la formation du*

DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

LE DAFA, C'EST :

- Une formation théorique de 33 heures qui permet d'acquérir les éléments fondamentaux de la fonction d'animation.
- Un stage pratique en animation de 35 heures qui peut être réalisé dans le cadre d'un emploi ou d'une implication bénévole.

Module 1A : Introduction à l'animation / 3h30

Module 1B : Communication et travail d'équipe / 3h00

Module 2 : Besoins et caractéristiques des enfants et adolescents et interventions / 11h

Module 3 : Techniques d'animation / 12h30

Module 4 : Sécurité et aspects légaux / 3h

Dates : 27-28-29 avril et 19-20-21 mai 2018.

Lieu : Dans les locaux des municipalités d'Ange-Gardien et de Sainte-Cécile-de-Milton

Pour information et inscription :

Communiquez avec le Service des loisirs de la Municipalité d'Ange-Gardien au 450 293-7575.

Bibliothèque Ruth Benoit

NOUVEAUTÉS

ADULTE

La louve aux abois	Daniel Lessard
C'est le coeur qui lâche en dernier	Margaret Atwood
Chelsea	Nathalie Racine
Il y aura des morts	Patrick Sénécal
Ève	W.P. Young
Le potager	Marilyn Fortin
Le temps des seigneurs	Dan Bigras
L'école de la vie	Dan Millman

JEUNESSE

Cherche et trouve chats et chiens	Kristeen Robson
Qui? Quoi? Qui?	Olivier Tallec
Détective privé Léo P. La course V.2, Le vol V.3	Carine Paquin
Ma mère, la reine des critiqueuses	Danielle Malenfant
Game over 16 : Aie, aie, eye!	Midam
Les vacheries des nombrils V. 1 Vachement copine	Delaf et Dubuc
Absolument tout sur la météo	Kathy Furgang
Absolument tout sur les roches et minéraux	Steve Tomecek



Retour de livres

Lorsque vous devez rapporter vos prêts en dehors des heures d'ouvertures de la bibliothèque, n'hésitez pas à utiliser la boîte de retour de livres qui est toujours accessible aux heures d'ouverture de la municipalité.

Suggestions

Donnez-nous vos suggestions de romans, bandes-dessinées ou autres. Nous les prendrons en note pour nos futurs achats de livres!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RUTH BENOIT

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

Téléphone : 450.293.7567

biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

<http://biblioange-gardien.c4di.qc.ca:8090>

HORAIRE

Mardi : 14h à 17h et 18h30 à 20h

Jeudi : 18h30 à 20h00

Il est possible de visionner les collections disponibles à partir de la maison.

Rendez-vous au www.infoange.ca, à l'onglet *Loisirs et organismes*, choisissez *Bibliothèque*.

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE
DE BÉNÉVOLES POUR 1H30
AUX 3 SEMAINES!**

Voici les gagnants du tirage de certificats-cadeaux de la librairie

BureauPro Citation de Granby :



0 à 11 ans : un bon de 20 \$	Méli-Ann Chagnon
12 à 17 ans : un bon de 30 \$	Maxym Brunet
18 ans et plus : un bon de 50 \$	Sophie Parent



Maxym Brunet recevant un bon de 30 \$.

FADOQ Ange-Gardien

Le Club FADOQ vous invite au dîner à l'Érablière Au Toit Rouge le vendredi 9 mars 2018 :

Pour informations : Henri Boies au 450 337-0735 ou Claudette Desroches au 450 293-2217.

Le Club FADOQ tient à remercier les commanditaires de son dîner des Fêtes :

Caisse Desjardins de la Pommeraie, Couvoir Réal Côté, F. Ménard, Garage Pierre Gauvin, J. A. Robert Électricien, Marché du Village, Métro Plouffe Farnham, Municipalité d'Ange-Gardien, Familiprix Farnham, Jean Coutu Farnham, ainsi que les députés Claire Samson et Pierre Breton pour leur présence.

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Conférence de M. Patrick Péloquin

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, la SHGQL invite ses membres et la population à assister à une conférence de M. Patrick Péloquin intitulée : Le Canada a-t-il vraiment 150 ans? Histoire de la Confédération.

Qu'avons-nous célébré réellement en 2017? Revivons les causes de la Confédération canadienne, des grandes compagnies ferroviaires aux acteurs qui y

ont joué pour répondre à ces questions!

Patrick Péloquin est enseignant en histoire à l'école secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe, en plus d'être animateur, conteur et conférencier depuis plus de quinze ans. Spécialiste en histoire du Québec, il a contribué à de nombreuses émissions



pour la radio et la télévision tout en participant aux célébrations de fêtes historiques marquantes.

La conférence aura lieu le mardi 23 janvier 2018 à 19h30, à la Sacristie de l'église d'Ange Gardien, au 100, rue Saint-Georges. Coût : Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Bienvenue à tous!

Chronique municipale

Rappel

Relevé de lecture de compteur d'eau

Vous avez reçu à l'automne le relevé de lecture du compteur d'eau de votre propriété. Nous vous demandons de remplir le document et de le retourner au bureau municipal **au plus tard le 2 février 2018.** Après cette date, des frais supplémentaires pourraient vous être facturés si le déplacement d'un employé municipal s'avérait nécessaire.



MRC de Rouville

Nouvelle procédure pour la collecte des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC de Rouville

Par souci d'améliorer son service de collecte, de transport et de mise en valeur des plastiques agricoles sur le territoire de Rouville, la MRC instaurera, dès la fin janvier, une collecte porte-à-porte des plastiques agricoles blancs (plastiques d'enrobage). Cette collecte permettra de répondre aux besoins de près d'une centaine d'agriculteurs dans la région.

Depuis 2012, la MRC de Rouville offrait aux agriculteurs de se départir de leurs plastiques agricoles dans des points de collectes avec conteneurs. Comme les quantités de matières récupérées étaient toujours en constante évolution, il s'avérait approprié d'apporter un changement. Neuf collectes de porte-à-porte sont présentement prévues au calendrier; la collecte des plastiques agricoles prenant relâche pendant les mois d'été. Les entreprises agricoles ayant un faible volume de

plastiques pourront quant à elles, indiquer leur besoin et être ajoutées au parcours du collecteur de façon occasionnelle.

Pour l'instant, les plastiques agricoles visés sont les plastiques blancs d'enrobage utilisés pour la conservation des fourrages en agriculture. Ces plastiques doivent être exempts de cordes, filets, paille ou autres contaminants. Tous les propriétaires visés recevront une lettre de la MRC de Rouville où ils pourront prendre connaissance de l'ensemble des procédures et modalités afin de disposer adéquatement de leurs plastiques agricoles.

La récupération des plastiques d'enrobage est une pratique écologique qui évite que les propriétaires les accumulent sur leur terre, les brûlent à la ferme ou encore, qu'ils se retrouvent tout simplement à l'enfouissement où ils

finiront par dégager des gaz toxiques et cancérogènes tels que les dioxines et furannes. Depuis les cinq dernières années, la MRC de Rouville a pu constater les effets positifs de la récupération des plastiques agricoles. Plus de 40 tonnes sont aujourd'hui récupérées annuellement et la nouvelle collecte porte-à-porte de 2018 devrait permettre d'augmenter encore ce chiffre. Un geste significatif pour l'environnement.

Tout propriétaire d'entreprise agricole desservi par la MRC de Rouville qui désire obtenir de plus amples informations sur le service, est invité à communiquer avec M. Étienne Rousseau, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles, au 450-460-2127 poste 227 ou par courriel à :

erousseau@mrcrouville.qc.ca.

Se Relier au Coeur du Monde

Soeur Angèle à Saint-Césaire!

Le mardi 20 février prochain à 19h à l'école secondaire Paul-Germain Ostiguy de St-Césaire, aura lieu la 56^{ième} soirée-conférence SE RELIER AU CŒUR DU MONDE avec nulle autre que notre Sœur Angèle nationale.

Sœur Angèle est très active dans le monde artistique. Conférencière, animatrice, porte-parole, Soeur Angèle jongle avec un agenda très occupé. Elle voyage aux quatre coins de la planète. Avec grande simplicité, elle a côtoyé les plus grandes personnalités ecclésiastiques, politiques et artistiques, laissant à tous, le souvenir inoubliable de sa personnalité et de son optimisme à toute épreuve. À son arrivée au Québec, Sœur Angèle côtoie la féministe d'avant-garde, Marie Gérin Lajoie, qui crée l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, la première école des sciences sociales. Sœur Angèle y étudie et y travaille. Elle y poursuit des études, devient également enseignante et développe un centre de recherches en alimentation.

Sa carrière d'animatrice à Radio Canada démarre de façon fulgurante. Depuis

50 ans, on ne compte plus les émissions qu'elle a animées. Aujourd'hui encore, elle est active aux « Victoires de l'amour » à Radio Canada.

Marraine de nombreux organismes caritatifs, elle se dévoue à de nombreuses causes avec talent et enthousiasme, répandant autour d'elle, une aura de bonheur.

Elle est récipiendaire de nombreux prix d'excellence dont le prix du Gouverneur général du Canada. Elle a reçu les clés de la Ville de Montréal et elle est officier à la Citoyenneté canadienne.

Le bonheur d'être soi... selon Sœur Angèle. La vie est simple lorsqu'on suit son cœur et ses intuitions

Avec sa joie contagieuse et son beau sourire, Sœur Angèle vous livre quelques réflexions sur l'être humain. Comment être heureux malgré les contraintes, la maladie, le deuil? Quel sens donner à notre vie? Comment faire confiance? La conférence sera animée par Rosette Pipar, auteure du livre *Le bonheur d'être soi... selon Sœur Angèle*.

C'est donc à une belle soirée à laquelle vous êtes conviés!

Pour vous procurer vos billets :

Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque municipale de Saint-Césaire au 1881, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire (450 469-3187 poste 4573), au salon de coiffure Indigo au 1066, route 112, Saint-Césaire.

Vous pouvez également téléphoner à M. Léon-Maurice

Lavoie au 450 469-0728. De plus, si vous désirez recevoir des informations concernant les prochaines soirées-conférences, abonnez-vous à l'infolettre au



www.serelieraucoeurdumonde.com



Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité.

Que le bonheur soit au rendez-vous pour vous et pour vos proches.



En un mot, nous vous souhaitons une très bonne année 2018!



Hélène Vaillancourt

Courtier immobilier,
C. 450 525-0736
helene.vaillancourt@remax-quebec.com



RE/MAX
Professionnel
Assurimobilité



Bur. : 450 378-4120

Michel Arès

Courtier immobilier,
C. 450 775-1657
michel.ares@remax-quebec.com

DÉMOLITION

DEXSEN

EXCAVATION SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour une qualité SUPÉRIEURE

450-293-0766 | estimation@dexsen.ca

TENUE DE LIVRES

Services offerts :

- ✓ Cycle comptable complet PME
- ✓ Formation Sage50, Acomba
- ✓ États financiers mensuels
- ✓ Paies et remises
- ✓ Déclaration TPS/TVQ
- ✓ Mandats Spéciaux

Emilie Deblois (514) 594-4692

• À votre service depuis 18 ans •



- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

Déneigement
résidentiel
et commercial

François Robert 526, rang Séraphine
Président Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com

Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com

Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01



Entrepreneur de confiance

Industriel
Commercial
Résidentiel
Agricole



NOTRE MOTIVATION :
VOUS SATISFAIRE

450 780-3325 - gfagnant@bellnet.ca

96, rue Roy, Ange-Gardien
R.B.Q. 83508358-49



DANIEL GOOS
450 522-1220

daniel@dmgoos.com

- Entretien et réparation de machinerie lourde et équipement agricole
- Vente de pièces neuves et usagées
- Réparation de cylindre et pompe hydraulique

107A route 235, Ange-Gardien (Québec) JOE 1E0
Tél. : 450 293-1220 - Téléc. : 450 293-1141

Licence R.B.Q. 8003-9753-82



CONSTRUCTION & RÉNOVATION

Robert BROUILLETTE
ANGE-GARDIEN

Entrepreneur Général

• Résidentiel • Commercial • Agricole

156, rue St-Jean
Ange-Gardien, Qc JOE 1E0

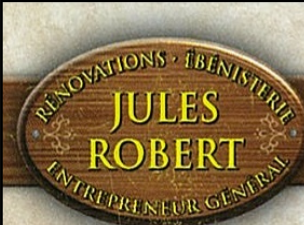
Bur: (450) 293-5800
Fax: (450) 2 93-0910
Cell: (450) 777-8141

DIESEL MOBILE
ANGE-GARDIEN INC.

Réparation de camion lourd
Service routier / Road service

CELL: (450) 776-0665
GAR.: (450) 372-5665

Daniel Larocque 155, rang Parent, St-Alphonse JOE 2A0



C. 450 204.5157
T. 450 293.3443

722, rang Séraphine
L'Ange-Gardien
(Québec) JOE 1E0

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

Finition de tout genre • Ébénisterie
Plancher de bois • Céramique • Peinture
Moulure • Porte • Fenêtre • etc.



RBQ 5609-3552-01

Quelques points à l'ordre du jour de la séance du mardi 16 janvier à 20h00

- **Assemblée publique de consultation à 19h30** sur le premier projet du règlement 827-17 modifiant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements concernant des modifications apportées à la zone 402;
- Avis de motion - Modification aux codes d'éthique et de déontologie de la Municipalité;
- Demande de commandite - Défi Gratte-ciel;
- Dérogation mineure du 405, rang Séraphine;
- Soirée de reconnaissance pour les bénévoles;
- Dépôt du rapport annuel de la Bibliothèque Ruth Benoit - Autorisation de versement de la contribution financière à la bibliothèque.

COLLECTE DES RÉSIDUS VOLUMINEUX

La prochaine collecte des résidus volumineux (meubles, électroménagers, appareils sanitaires, etc.) aura lieu le **mardi 6 février** prochain.

Vous devez disposer de vos objets au bord de la rue le lundi soir, en même temps que votre bac vert.

Pour connaître les spécifications reliées à ces collectes, rendez-vous sur le site internet de la municipalité, www.infoange.ca dans le menu *Urbanisme et sécurité/Collectes*.



JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 Bingo de la FADOQ à 13h	15	16 Séance du conseil à 20h - Distribution <i>Le Gardangeois</i>	17	18	19 Collecte des sapins de Noël 	20 Reprise des activités gratuites au gymnase
21	22 	23 Conférence de la Société d'histoire à 19h30 	24	25 Date limite remise d'un sujet à l'ordre du jour et au journal 	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

				1 Date limite réservation de salle pour les Fêtes 2018-2019	2 Date limite remise lecture compteur d'eau 	3 Collecte RDD et TIC de 8h30 à 11h au garage municipal DÈS 12H30 
4	5 	6 Collecte des résidus volumineux 	7	8 	9	10
11	12 Séance du conseil à 20h - Distribution <i>Le Gardangeois</i>	13	14	15	16	17